



MENTION COMPLÉMENTAIRE BARMAN

En partenariat avec l'ABF
Association des Barmen de France

Diplôme de Niveau 3
Formation en 1 an

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de l'Éducation nationale en Hôtellerie-Restauration. Les élèves doivent être vifs, en bonne condition physique, souriants et désireux de se consacrer pleinement à un métier tourné vers la connaissance des produits, la communication et la créativité.

Modalités et délais d'accès

Admission sur dossier et entretien de motivation. À chaque fin d'entretien, l'établissement confirmera ou non l'inscription. Un courrier de confirmation est envoyé sous 8 jours.

Objectifs

Le titulaire de la Mention Complémentaire Employé Barman est qualifié pour :

- Gérer un bar et accueillir la clientèle ;
- Gérer les approvisionnements, les stocks et les relations avec les fournisseurs de son établissement ;
- Assurer le nettoyage et l'entretien du bar et mettre en service les différentes machines professionnelles ;
- Guider les clients dans le choix des boissons et cocktails qu'il prépare et sert ;
- Encaisser les paiements, effectuer le suivi des ventes et établir le relevé des ventes.

Modalités pédagogiques

Basée sur des cours d'enseignement professionnel, la formation est en phase avec les exigences du monde professionnel.

12 semaines de stages sur 1 an.

- Les élèves sont entourés, guidés et conseillés pour leur permettre de mener leur formation à bien, dans les meilleures conditions :
formateur référent,
éducateur référent.

• Classe à effectif médian de 10.

Contenu de la formation :

- **Enseignement professionnel :** ateliers expérimentaux, travaux pratiques, technologie professionnelle, anglais professionnel, gestion appliquée.

Tarifs

Frais de scolarité : selon le quotient familial

	Quotient familial Groupe scolaire Sainte-Thérèse	Externat	Demi-pension	Internat Éducatif et Scolaire
Q1	de 0 à 2 600 €	70 €	100 €	305 €
Q2	de 2 601 € à 5 700 €	95 €	145 €	390 €
Q3	de 5 701 € à 8 500 €	120 €	185 €	470 €
Q4	de 8 501 € à 11 500 €	155 €	230 €	555 €
Q5	de 11 501 € à 19 000 €	170 €	260 €	625 €
Q6	supérieur à 19 000 €	185 €	285 €	695 €

Frais annexes :

- Tenue professionnelle : 247,70 € • Malette professionnelle : 162 €
- Restauration : 5,30 € par repas (demi-pensionnaire).

(Les tarifs sont indiqués à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de chaque rentrée).

Modalités d'évaluation

Les candidats sont informés des périodes d'évaluation :

- Épreuves en contrôle en cours de formation fixées par le calendrier de l'école.
- Épreuves ponctuelles : en fin de formation, fixées par le calendrier de l'Éducation nationale.

Débouchés professionnels

L'employé barman peut travailler dans un hôtel, un bar à thème ou un grand établissement... **Possibilité de poursuivre une carrière à l'étranger.**

Poursuite d'études

La Mention Complémentaire Employé Barman conduit à des formations complémentaires :

- Mention Complémentaire (MC) Sommellerie.

Résultats de la session de formation



Ils sont consultables sur le site :

<https://ecole-hoteliere-sainte-therese.apprentis-auteuil.org>